

L'hon. Wm. McDougall.....	\$2,956 35
L'hon. A. N. Richards	3,800 00
M. Alexandre Begg.....	503 33
M. J. A. N. Provencher.....	1,671 39
Colonel De Salaberry.....	641 50

Certifié,

WM. H. LEE,
Greffier du conseil privé.

A l'honorable Secrétaire d'Etat pour les Provinces, etc., etc., etc.

CONSEIL PRIVÉ,
OTTAWA, 10 janvier 1871.

Le sous-comité auquel ont été renvoyées les réclamations des officiers chargés de se rendre au territoire du Nord-Ouest, dans l'automne de 1869, soumet le rapport suivant:—

1er. l'hon. Wm. McDougall, déboursés et sommes payées au capitaine Cameron, à M. Richards, M. Provencher, et autres, argent américain.....	\$11,066 93
Moins 10 pour cent.....	1,106 69
Argent du Canada.....	\$9,960 24
Aussi en argent du Canada.....	1,290 00
Perte sur la vente de meubles de ménage, carrosses, etc., livres et autres articles saisis, perte de deux chevaux, et dépenses à Ottawa après son retour au Canada. En argent du Canada.....	1,915 00
	<u>\$13,165 24</u>
Il reconnaît avoir reçu du gouvernement fédéral et de la vente de chevaux, etc., \$9,909 87 argent américain.....	8,918 89
Et en argent américain.....	1,290 00
	<u>\$10,208 89</u>
Ce qui laisserait une balance due à l'hon. Wm. McDougall en argent canadien de	2,956 35

Les montants crédités par M. McDougall semblent être corrects en les comparant avec les comptes de l'auditeur général. Le comité recommande, en conséquence, le paiement de la balance ci-dessus.

2ème. l'hon. A. H. Richards, réclame comme dépenses.....	\$500 00
Et un salaire au taux de \$3,000 par année, du 1er octobre 1869, jusqu'au milieu de novembre 1870, ainsi que deux années de salaire pour perte de sa clientèle et le fret sur ses livres devant revenir du Fort Garry.	
Le comité recommande qu'on lui alloue pour ses dépenses	\$500 00
Une année de salaire	2,000 00
Et pour la perte de sa clientèle.....	3,000 00
Faisant un total de	<u>\$5,500 00</u>